

CONSEIL SCIENTIFIQUE

PROCES VERBAL DE LA REUNION du mardi 17 mars 2015

En l'an deux mille quinze et le 17 du mois de mars, à 9h, s'est tenue la réunion du conseil scientifique de la faculté des lettres et des langues de l'université Abderrahmane Mira - Bejaia.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1 - Informations, rappels et dispositions
- 2 - Soutenance de Doctorat
- 3 - Recours pour réinscription en doctorat
- 4 - Changement d'intitulé de thèse
- 5 - Demandes de congés scientifiques et formations de courte durée
- 6 - Nouveau projet de recherche
- 7 - Mutations
- 8 - Proposition de restructuration de la faculté des lettres et langues
- 9 - Divers

Etaient présents :

- 1- le doyen de la faculté, Dr. Bektache Mourad
- 2- la présidente du conseil scientifique : Pr. Boualit Farida
- 3- la vice doyenne chargée de la recherche et la post-graduation, Dr. Maouche Salima
- 4- le chef de département de langue et culture amazighes, Mehdioui Nabil
- 5- le chef de département de langue et littérature arabes, M. Betatache Boualem
- 6- le président du comité scientifique du département de français, Pr. Arezki Abdenour
- 7- la présidente du comité scientifique du département de langue et littérature arabes, Dr. Belkhamza Karima
- 8- la présidente du comité scientifique du département d'anglais, Mme Ahouari-Idri Nadia
- 9- le président du comité scientifique du département de langue et culture amazigh, Pr. Bouamara Kamel
- 10- le représentant des enseignants de rang magistral du département de langue et culture amazigh, Dr. Meksem Zahir
- 11- la représentante des enseignants de rang magistral du département de langue et culture amazigh, Dr. Aoumer Fatsiha
- 12- la représentante des maîtres assistants de la faculté : Melle Belil Houria
- 13- le représentant des maîtres assistants de la faculté : M. Ould Fella Zahir
- 14- la représentante des enseignants de rang magistral du département de langue et littérature arabes, Dr. Kasri Kheira

Etaient absents excusés:

- 15- la représentante des enseignants de rang magistral du département de français, Pr. Mebarek Taklit
- 16- le chef de département de français, M. Ammouden Amar
- 17- le chef de département de langue et littérature anglaises, Mme Kaci Fadhéla
- 18- la vice doyenne chargée des enseignements en graduation, Dr. Haouchi-Merzeg Aïda

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات

La séance fut ouverte, à 9h, par la présidente du conseil scientifique, pr. Boualit Farida, qui a d'abord soumis l'ordre du jour aux membres du conseil qui l'ont agréé.

I - Informations, rappels et dispositions :

- ✓ changement survenu au CSD de langue et littérature françaises, suite aux consignes du CSF précédent : le professeur Arezki Abdenour, enseignant de grade le plus élevé et le plus ancien dans le grade a été élu président du comité en remplacement de M. Haddad Mohand, MA - classe B. Le comité est désormais habilité à gérer les dossiers de soutenance du D/LMD et les dossiers d'habilitation universitaire. Les responsables de formations doctorales (D/LMD) et les services de la PG de la faculté sont informés que les dossiers doivent d'abord passer par le CSD avant de parvenir au conseil ;
- ✓ promotion au grade de MC - classe A de la présidente du comité scientifique du département de langue et littérature arabes, Belkhamza Karima ;
- ✓ non-habilitation du conseil scientifique et des comités scientifiques à traiter des demandes d'allègement horaire émanant des enseignants ;
- ✓ note d'information envoyée par le vice-recteur chargé de la PG et de la recherche concernant l'expertise des photocopiés destinés à l'habilitation universitaire par les comités scientifiques qui doivent désigner des experts à cet effet. Pour l'heure, seul le CSD du département de langue et littérature françaises est concerné.

Disposition : le président du CSD, Pr. Arezki Abdenour, propose que le comité réceptionne les photocopiés du postulant et qu'il les soumette au comité d'habilitation du département constitué de tous les enseignants de rang magistral. A charge pour ce dernier de désigner deux experts pour les évaluer : **avis favorable du conseil.**

- ✓ Les membres du conseil ont tenu à rappeler que les enseignants-chercheurs stagiaires ne peuvent, en tant que tels, bénéficier de séjour scientifique de haut de niveau de courte durée, conformément à la réglementation qui s'applique aux enseignants-chercheurs permanents.
- ✓ La question du suivi des doctorants de la faculté par un enseignant hors établissement est posée par certains responsables de CSD.

Disposition : adjoindre au responsable initial un co-responsable, de la spécialité, avec l'accord du responsable et du conseil scientifique. **Avis favorable du conseil.**

II - Soutenances de thèses :

***école doctorale de français :** agrément de jury

Nom et prénom : Makhloufi Nassima - promotion 2007/2008

Le dossier présenté est composé des pièces suivantes :

- un exemplaire de la thèse intitulée « Le ludique dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère en Algérie »,
- le rapport favorable de la directrice et de la co-directrice
- une publication internationale dans le sens de la thèse, dans la revue *Synergies Algérie* N°12 -2011, pp.89-100 (revue indexée dans Scopus) et conforme aux recommandations du CSU de mars 2013, et intitulée : « Le ludique dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère chez les 1^oAS »

Le jury de soutenance proposé se compose de :

Mme MEBAREK Talkit - Professeur - université de Bejaia : Présidente

Mme KEBBAS Malika- Professeur - université de Blida 2 : Rapporteur

Mme BENTO Margaret - Professeur - université Paris V : Co-rapporteur - *in absentia*

Mme ABBES KARA Attika Yasmine - Professeur - ENS Alger/Bouzaréah : Examinatrice

M. AMMOUDEN M'Hand – MC - classe A - université de Bejaia : Examineur

Avis du conseil : favorable

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات

***D/LMD** : agrément de jury

Nom et prénom : Mounsy Lynda - promotion 2009/2010

Le dossier présenté est composé des pièces suivantes :

- un exemplaire de la thèse intitulée « La toponymie de souche française dans le nord algérien : évolution, usage et représentation »
- le rapport favorable du directeur
- une publication internationale dans le sens de la thèse dans la revue Resolang N°9 - premier semestre 2013, pp.101-114, et conforme aux recommandations du CSU de mars 2013, et intitulée : « La toponymie coloniale en Algérie et ses usages contemporains. Survivance, substitution, adaptation phonétique ». Le numéro est consacré aux actes d'un colloque jeunes chercheurs avec comité scientifique.

Le jury de soutenance proposé se compose de :

Mme MEBAREK Talkit - Professeur - université de Bejaia : Présidente

M. BENRAMDANE Farida - professeur - université de Mostaganem : Rapporteur

M. BEKTACHE Mourad - MC classe A - université de Bejaia : examinateur

M. LANSEUR Soufiane - MC Classe A - université de Bejaia : examinateur

Mme YERMECHE Ouerdia - MC Classe A - ENS Alger/Bouzaréah : Examinatrice

Avis du conseil : composition du jury non pas conforme à la législation.

Jury retenu :

Mme MEBAREK Talkit - Professeur - université de Bejaia : Présidente

M. BENRAMDANE Farida - professeur - université de Mostaganem : Rapporteur

M. LANSEUR Soufiane - MC Classe A - université de Bejaia : examinateur

Mme YERMECHE Ouerdia - MC Classe A - ENS Alger/Bouzaréah : Examinatrice

Avis du conseil : favorable

III - Recours pour réinscription en doctorant :

Cas de Ait Benhamou Lynda : système classique - spécialité : français - promotion 2012-2013 - déclarée en abandon par le CS parce qu'elle ne s'est pas réinscrite pour l'année 2014/2015.

Le dossier de recours contient 6 certificats médicaux d'un orthopédiste (?) :

Les certificats médicaux, établis par un orthopédiste, couvrent les périodes suivantes :

- 30 jours à compter du 8 septembre : elle aurait dû reprendre le 7 octobre
- 30 jours à compter du 8 octobre : elle aurait dû reprendre le 7 novembre
- 30 jours à compter du 4 novembre : elle aurait dû reprendre le 3 décembre
- 8 jours à dater du 29 novembre : elle aurait dû reprendre le 7 décembre
- 20 jours à dater du 7 décembre : elle aurait dû reprendre le 28 décembre
- 20 jours à dater du 27 décembre : elle aurait dû reprendre le 15 janvier

Donc, Ait Ben Hamou Lynda aurait dû reprendre il y a deux mois. D'ailleurs son état d'avancement a été visé par sa directrice en janvier. Pour mémoire, nous avons traité de dossiers d'inscription de retardataires jusqu'à la mi-janvier. En outre, l'intéressée aurait pu téléphoner pour envoyer son dossier par fax (en attendant la régularisation), comme elle aurait pu l'envoyer par poste ou le remettre à une tierce personne.

Avis du conseil : défavorable pour requête tardive et absence de justificatifs pour la période de la mi-janvier à la mi-mars 2015.

IV - Changement d'intitulé de thèse

Oussada Yamina - spécialité français - système classique - promotion 2009-2010 :

Titre initial : « marquages linguistiques et représentation de l'autre dans le discours sportif de la presse écrite et radiophonique d'expression française : cas du football »

Nouveau titre proposé : « « marquages linguistiques et représentation de l'autre dans le discours sportif de la presse écrite d'expression française : cas du football dans El Watan et tribune de Genève».

Fiche de changement d'intitulé signée par la directrice de recherche : Hafida El Baki (Alger 2)

Motif mentionné : indisponibilité du corpus oral à la radio algérienne chaîne 3.

Avis du conseil : défavorable : le motif avancé est irrecevable (l'accès au corpus est possible) et le corpus proposé n'est pas pertinent au regard du sujet traité.

V - Congés scientifiques et formations de courte durée

Rappel de la disposition du CS du 10 mars 2014 :

• « Tout bénéficiaire d'une formation de courte durée, toutes formules confondues (stage, manifestation scientifique), devra comptabiliser une publication, visible soit dans une revue scientifique, soit dans un ouvrage collectif, soit dans un ouvrage consacré aux actes d'une manifestation scientifique, et ce, au plus tard après sa troisième formation, pour pouvoir postuler de nouveau.

Après chaque publication (ou promesse avérée de publication que le conseil aura à apprécier), l'intéressé (e) est autorisé(e) à postuler de nouveau à une formation de courte durée.

La formation étant individualisée, les publications cosignées ne seront pas prises en considération.

La soutenance de thèse sera comptabilisée en lieu et place de la publication sur la foi de l'attestation de succès dûment établie. »

Consigne du conseil : présenter un état nominatif des formations et congés scientifiques consommés au prochain conseil pour suivi et application de la disposition.

- La présidente du conseil a attiré l'attention des membres sur certains procédés commerciaux dont usent certaines universités étrangères qui comptent sur le financement total de leurs manifestations (congrès de plus 1000 personnes, voire plusieurs milliers), sans contrepartie scientifique : les participants financent totalement et d'avance leur séjour (hébergement et restauration dans des hôtels désignés, frais de participation, etc.). Les interventions étant simultanées, ils acquièrent le droit d'occuper une salle sur dix, voire dix-sept ou vingt salles, seul ou avec quelqu'un d'autre, pendant un laps de temps (1h, 1h30). Chacun attend son public avant d'intervenir. Toutes les propositions sont acceptées sans filtre scientifique.

• **Disposition** : au moment de son examen par le conseil, le dossier du postulant à la participation à une manifestation scientifique doit comporter le programme, en plus des autres pièces. C'est en vertu de cette disposition que les dossiers déposés ont été traités.

-La présidente a communiqué aux membres du conseil des informations sur المركز الأكاديمي Fès - The international academic center of sufi and aesthetic studies = الدولي للدراسات الصوفية والجمالية-

Le centre affiche ses objectifs dont le premier :

= الإسهام في خدمة التصوف المغربي الأصيل أدبيا و فكريا و ثقافيا و معرفيا و تواصليا

« Servir le soufisme marocain littéralement (moralement), intellectuellement, culturellement, ...».

Consultable sur le site : <<http://www.iacsas.org/affairesyndicat.php>>

- La présidente a également rappelé aux membres du conseil la disponibilité en téléchargement libre de cachets, griffes et signatures prêts à l'emploi et a invité les présidents des CSD à vérifier l'origine des invitations et lettres d'accueil.

Les dossiers ayant reçu une invitation ou une lettre d'accueil de centre marocain du soufisme (IACSAS) ont donné lieu à un long débat et les décisions ont été prise suite à un vote à main levée.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
 et de la Recherche Scientifique
 Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
 Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
 جامعة بجاية
 كلية الآداب واللغات

A - Demandes de congés scientifiques :

Nom et prénom	dates et lieu	dossier	CSD	CSF
Moula Farida "influence des zaouias marocaines sur la démarche soufie algérienne"	du 14 au 17 mai au The international academic center of sufi and aesthetic studies IACSAS - Fès - Maroc: colloque international: التصوف المغربي في امتداداته الكونية "le soufisme marocain et ses extensions cosmiques"	demande invitation résumé programme	AF	AF
Belhocine Mounya: " Récit colonial, rite de passage et poétique de l'entre-deux cultures dans <i>L'Enfant fou de l'arbre creux</i> de Boualem Sansal"	du 25 au 29 mai Université de Quebec - colloque dans le congrès de l'Acfas Rimousk*1 : "le récit colonial dans les littératures francophones contemporaines"	-demande -résumé -invitation -manque le programme	AF	le dossier non examiné: -manque le prgme
Bessai Bachir : "langue française et diversité linguistique en Algérie"	du 26 au 28 mars Université de Colombie britannique de Vancouver- Canada "la collaboration au-delà des langues et des frontières"	-demande -résumé -invitation -programme	AF	AF
Merzouk Sabrina	15, 16, 17 avril XXIV e Colloque de l'association de français (AFUE (Asociación de Francesistas de la Universidad Española) de l'université d'Almería en Espagne: "les métaphors de la lumière"	demande invitation programme résumé	AF	AF
Kheniche Said	Université de Jordanie 21 au 23 avril	résumé invitation demande	reserve: manque program me	le dossier non examiné: -manque le prgme

B - stages de courte durée

Bektache Mourad	du 26 mars au 9 avril Rennes 2	-lettre d'accueil -plan de travail -demande	AF	AF
Agag Nora	25 avril au 9 mai au The international academic center of sufi and aesthetic studies - IACSAS - Fès - Maroc	-demande -lettre d'accueil du centre IACSAS -état d'avancmt vise par dir. -échancier visé (pièce non exigée par n ^{elle} réglementation)	AF	Défavorable dossier incomplet : projet non visé par le directeur conformément à la réglementation en vigueur

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات

	Observation: le sujet de thèse porte sur le soufisme: "التجنيس النثري الصوفي"	- projet non vise par dir. - certificat de scolarité		
--	---	---	--	--

VI - Projet CNEPRU :

Chef de projet : Belkhamza Karima - MC - classe A

Thème : « la réception de la littérature algérienne : horizon d'attente, l'acte de lecture, stratégie d'écriture »

Membres :

Lounis Ben Ali - MAA - Bejaia (inscrit en doctorat ?)

Khiar Nourredine - Bejaia (inscrit en doctorat ?)

Mandy Abla - Bejaia (inscrit en doctorat ?)

Sbaihi Hakima - Bejaia (inscrit en doctorat ?)

Avis du conseil : dossier non examiné car soumis hors délai

VII - Mutations : 9 dossiers reçus dont 5 classés

A - besoins exprimés :

1° - Anglais : Djabali, née Azi Meriem - MAA - besoin exprimé

2° - Amazigh : Rabdi Kaniaa - MAB - option didactique : besoin exprimé en didactique amazighe

3° - Allemand : Ouenteur Abdelhamid - MAA : besoin exprimé par la faculté en prévision de l'ouverture d'un département dans cette spécialité

4° - Arabe : Derradji Safia - MAA - Constantine : besoin exprimé

5° - Arabe : Dahmani Lamia : MAB - Bouira : besoin exprimé

B - besoins non exprimés :

Arabe : Bechar Saida - MAA - Constantine - pas de CV (parcours impossible à reconstituer) : besoin non exprimé

Français* : Dekkar Samia - MAB : besoin non exprimé en MAB

Français* : Kerboub Widad - MAA : besoin non exprimé en MAA

Amazigh : Tigrine née Douik Razika - MAB : besoin non exprimé en MAB en linguistique

* Observation : le système classique a été arrêté au département de français depuis une décennie (en 2004). Les derniers magistérants ont tous soutenu depuis quelques années et ont tous été recrutés soit à Bejaia, soit dans d'autres établissements. A l'heure actuelle nous recrutons les postulants du niveau D/LMD, conformément au programme de développement du département. Sinon, la décision d'arrêt du système classique en langue et littérature françaises, en 2004, ne se justifierait pas.

VIII - Proposition de restructuration de la faculté des lettres et des langues :

La faculté des lettres et des langues compte environ 9000 étudiants (tous paliers confondus). Certains départements comme celui de langue et littérature arabe et celui de langue et littérature françaises dépassent largement la barre des 2000 étudiants. La gestion de tels effectifs est d'autant plus difficile que les langues étudiées n'ont ni le même statut, ni le même degré de développement. En tenant compte de ces critères, le conseil propose 3 facultés :

1° - Faculté de langue et culture amazigh : 3 enseignants de rang magistral + 2 habilitations en cours + 9 MCB :

Domaine : langue, littérature et civilisation amazighes Spécialités : linguistique amazighe, littérature amazighe et civilisation, didactique de la langue amazighe

Elle serait structurée en trois départements :

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Aboudaou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة بجاية
كلية الآداب واللغات

- département de linguistique amazighe
- département de littérature et civilisation amazighes
- département des sciences pédagogiques et didactiques de la langue

Nombre d'inscrits en langue et culture amazighes en 2015 : autour de 1600 étudiants

2° - Faculté de langue et littérature arabes : 4 enseignants de rang magistral + 3 habilitations en cours + 12 MCB

Domaine : langue et littérature arabes

Spécialités : linguistique arabe, littérature arabe, didactique de la langue arabe

Elle serait structurée en trois départements :

- département de linguistique arabe
- département de littérature arabe
- département des sciences pédagogiques et didactiques de la langue

Nombre d'inscrits en langue et littérature arabes en 2015 : autour de 2200 étudiants

3°- Faculté des langues étrangères : 5 enseignants de rang magistral + 17 MCB :

Domaine : langue et littérature étrangères

Spécialités : sciences du langage, sciences des textes littéraires, sciences pédagogiques et didactiques des langues étrangères

Elle serait structurée en trois départements :

- département des sciences du langage :

- * section d'anglais
- * section de français

- département des littératures étrangères :

- * section d'anglais :
- * section de français

- département des sciences pédagogiques et didactiques des langues étrangères :

- * section d'anglais
- * section de français

Nombre d'inscrits en langues et littératures françaises et anglaises : plus de 4000 étudiants.

La séance fut levée à 13h15, après la concertation sur la date de réunion du prochain conseil fixée au **lundi 13 avril 2015**.

Bejaia le 17 mars 2015
La présidente : Pr. Boualit farida